

## Assemblée Générale Association Enfants Soleil. Année 2002.



Conformément à l'article 8 de ses statuts, l'Association Enfants-Soleil s'est réunie en **Assemblée générale: le Vendredi 21 février 2003 à 19H**  
**Salle Municipale des Dix Arpents 95610 Eragny sur Oise.**

### Ordre du jour :

Rapport moral.	M. Breban C Président. M. Renard G Secrétaire.
Rapport d'activités générales	MM. Breban C. Renard G.
Rapport d'activités province	Mlle Annie Colin M. Michel Soulat
Rapport financier Province	Mlle Annie Colin Vice Présidente
Rapport financier global	Mme Gaillard Trésorière

- \* C.A. Membres présents ou représentés.
- \* Membre du CA. Renouvellement. ( Bureau).
- \* Statut fiscal de l'Association.
- \* Assurance ( Information)
- \* Activités 2002
- \* Envois vers Haïti Bilan 2002 Containers : Envois vers Haïti Médicaments Matériel médical et chirurgical Lunettes. Jouets, Livres, habits, matériel scolaire...
- \* ASF / TGD ( Systèmes d'envois vers Haïti) \* Transferts de fonds vers Haïti
- \* Ecoles aidées en 2002. Bibliothèque. Centre hospitalier. Ecole d'infirmières Dispensaires. Autres aides.
- \* Activités Ventes Tableaux Etiquettes Statuettes Cartes de voeux
- \* Collecte de médicaments. Pharmacies. Tri. Destruction des surplus. ( Déchetterie) Agrément ordre des pharmaciens.
- \* Parrainages. \* Site internet \* Projets 2003 à 2005 \* Demandes d'aides. ( Examen des dossiers de subvention.)
- \* Questions diverses.
- \* Nombre d'adhérents 2002
- \* Relecture des statuts. Propositions de modifications.
- \* Comptes de l'exercice 2002
- \* Voyage Haïti ( information)

***Étaient présents ou représentés sur 185 membres ( Haïti 120 France 65 Listes jointes en annexe 1)***

L'Assemblée Générale décide, en prenant comme modèle les autres Associations, de partager à égalité les pouvoirs entre les membres présents . En effet, le nombre d'adhérents est important et les pouvoirs nombreux. Tous ces pouvoirs doivent être pris en compte et la seule solution viable est celle du partage équitable entre les présents.

**Le décompte des pouvoirs est réalisé et le partage effectué.**

***Haïti 120 membres ( représentés)***

***France 31 ( présents ou représentés.)***

***Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19 heures.***

### **Renouvellement du Conseil d'administration**

#### **Association « Enfants-Soleil » France**

#### **Liste des membres : Conseil d'administration. Années 2003 à 2007**

**Président :** M. Christian Breban Nationalité française  
1 rue Garnier 95 Vallangoujard  
Professeur de biologie. Formateur Informatique  
Responsable communication internationale et Site.

**Vice Présidente** Mme Annie Colin Nationalité française  
2 Allée du Roussillon 21000 Dijon  
Secrétaire de direction

Responsable générale « Enfants-Soleil Province »

**Vice Président** Docteur Joseph Ostene Nationalité Haïtienne  
Delmas 10 N° 19A Rue V. Sampeur  
Responsable médical  
Coordonnateur Haïti  
( Siège social Enfants Soleil Haïti)  
Responsable Parrainages Finances et projets Haïti.

**Trésorière** Mme Janine Gaillard Nationalité française  
12 Rue du gerfaut 95800 Cergy  
Professeur de mathématiques

**Trésorière Adjointe** Mme Chantal Brancq Nationalité française  
20 rue des Volontaires Paris.  
Professeur de Physique  
Responsable communication Activités culturelles

**Secrétaire** M. Gérard Renard Nationalité française  
24 Challe Pourpre 95610 Eragny sur Oise  
Professeur de Lettres  
Chargé des projets avec Haïti.

**Secrétaire Adjointe** Mme Françoise Lasserre Nationalité Française  
12 Rue de Gerfaut 95800 Cergy  
Documentaliste

**Membre** Mme Bilon Florence Nationalité française  
7 Rue du Gué 95290 L'Isle Adam  
Professeur de musique

**Membre** M. Michel Soulat  
2 Allée du Roussillon 21000 Dijon  
Nationalité française  
Chef d'entreprise retraité.  
Responsable Province

**Membre :** Mme Raimondi Monique Nationalité française  
170 Avenue J. Jaurès 21000 Dijon  
Informaticienne  
Enfants-Soleil province  
Informations adoptions.

**Fait à Eragny sur Oise  
conformément à la décision  
de l'Assemblée Générale  
du  
15 février 2002.**

**Le Président C. Breban**

**Le Secrétaire G. Renard**

Plusieurs personnalités haïtiennes ont été faits membres d'honneur de l'Association :

Maître Donatien Magistrat à la cour de Cassation de Port au Prince.

Docteur Maurice Edouarzin Directeur Général IPMAI ( Institut paramédical Infirmières et Auxiliaires.)

Et plusieurs médecins et directeurs de centres de santé. ( Liste jointe)

**Ce nouveau conseil d'administration est voté comme suit : ( 151 voix membres présents ou représentés)**

Pour : 151

Contre : 0

Abstentions : 0

Le nouveau CA est élu à l'unanimité.

### **Election du bureau.**

**Proposition : Le bureau sera constitué des membres du Conseil d'administration suivants**

**Président. Vice Présidents. Secrétaire. Trésoriers.**

Pour : 151

Contre : 0

Abstentions : 0

## **Changement de statuts.**

**Les statuts de l'Association Enfants Soleil seront modifiés :**

**La proposition de modification est mise aux voix :**

**Mise aux voix : votants 151** (Présents et représentés pour tous les votes)

Pour : 151

Contre : 0

Abstentions : 0

## **Signature à Mme Gaillard Janine**

Lui octroyant les mêmes droits et responsabilités que les quatre titulaires de la signature auprès des banques et de tous organismes concernant la gestion de l'Association.

**Mise aux voix : Votants 151**

Pour : 151

Contre : 0

Abstentions : 0

## **Rapport Moral**

En tant qu' Association, qui oeuvre pour la solidarité , le partage, la justice, la paix, contre la misère, Enfants Soleil se doit de participer aux mouvements Laïques mondiaux qui luttent à travers le monde avec la même éthique et avec les mêmes objectifs. Nous ne pouvons pas agir seuls avec efficacité, c'est pourquoi notre collaboration avec de grandes ou petites Associations qui poursuivent le même but doit se renforcer et s'étendre comme nous l'avons entrepris cette année.

Nous sommes bien placés pour le savoir : la misère et le désespoir de ceux qui survivent en marge de la condition humaine constituent le ferment dont se nourrissent toutes les violences.

Il n'y aura de paix durable entre les peuples sans le partage, la justice, sans cette vraie solidarité qu'avec tant d'autres, nous tentons, avec nos modestes moyens, de perpétuer et qui fera des peuples déshérités des partenaires et non des assistés. Il nous faut ainsi approfondir, dans le cadre d'un développement durable, les liens qui nous unissent aux déshérités de la planète, en formant avec eux des projets durables, favorisant dans la mesure du possible, ceux qui laissent une place à l'autonomie, et qui peuvent aller vers un autofinancement.

Le respect, la liberté, l'accès au savoir, la santé, l'égalité des chances, le pain, sont les droits imprescriptibles de tous les peuples et en particulier des enfants, sur toute la planète.

L'humanité, la fraternité, la solidarité sont l'unique chemin. Les inégalités terribles qui divisent la planète font de l'aide au développement plus qu'un devoir de justice : une question de survie.

Avec d'autres, l'Association « Enfants-Soleil » est engagée, avec ses moyens, dans le seul vrai et le plus difficile pari de ces temps incertains : le combat pour l'humain, qui contient et engendre toutes les autres luttes dignes de ce nom. Nous pensons que cette victoire du cœur et de la raison est possible.

Haïti, en ce moment plus que jamais, traverse une période incertaine, violente. (Des morts chaque semaine à Cité Soleil, ou dans les autres bidonvilles, où les gangs, les trafiquants, les sectes se livrent à des combats, dans des quartiers devenus zones de non droit où des enfants sont tués, où, bien sûr, les pauvres sont les premières victimes.)

Nous sommes en train de créer une page actualités sur notre site. Elle fera part de nos difficultés, qui suivent celles du pays, qui s'enfoncent de plus en plus dans la misère et qui de plus en plus est oublié du monde.

Un enfant qui souffre et qui meurt, et qu'on aurait pu soigner, un enfant qui a faim et qui meurt et qu'on pourrait nourrir avec quelques euros, un enfant sans livres et qui voudrait apprendre le monde, ce n'est pas seulement un murmure lointain, c'est un cri qu'il nous faut entendre, c'est chaque fois la négation de l'humanité toute entière. Nous avons choisi de participer à cet élan en aidant à construire un monde plus digne, plus raisonnable et plus beau.

L'association Enfants Soleil, fondée en 1998, a évolué de façon constante durant ses quatre années d'existence. Nous avons beaucoup avancé et beaucoup appris.

Durant l'année 2002, cette évolution a continué.

### **Les activités ont été plus efficaces :**

☐ **Au point de vue financier**, autant pour la province que pour la région parisienne nos recettes sont en augmentation . Nous allons cette année pour la première fois solliciter des aides, publiques et privées. Nous sommes conscients des difficultés et du gros travail que cela représente. Nous estimons avoir montré durant ces années de travail que nous méritions qu'on nous fasse confiance.

Ces aides représentent un énorme espoir pour notre équipe sur place. Leur sérieux et leur dévouement méritent d'être récompensés. Avec des aides, nous pourrions réaliser plus vite de nouveaux projets tellement urgents nécessaires.

☐ Les actions à Haïti pour les écoles et pour les dispensaires s'étendent malgré les difficultés. Nous avons perdu plusieurs écoles, détruites sans préavis au bulldozer ou pillées. Les habitants se sont dispersés, à cause de l'insécurité. Les enfants les ont bien évidemment suivis. Nous attendons que la situation se stabilise pour envisager de rétablir les aides dans plusieurs de ces écoles.

Nos aides à Haïti ont fortement augmenté : pour l'aide directe et surtout pour l'aide en nature. Deux containers sont arrivés à Port au Prince. Les frais de transport sont importants : il faudra cette année chercher des tarifs moins élevés. Pour ce qui est d'Aviation sans Frontières, un problème subsiste car des retards et des pertes ont lieu à Pointe à Pitre où nos colis transitent et prennent un autre avion qu'Air France. Des informations vont être demandées à A S F, car ce moyen de transport est le moins cher et le plus rapide en théorie. Nous renouvelerons cette année notre partenariat avec cette association, malgré quelques déceptions et la perte de plusieurs colis.

☐ **Régime fiscal.** Des démarches auprès des services des impôts nous ont permis de voir plus clair en ce qui concerne notre régime fiscal.

☐ **L'organisation** en France et à Haïti a évolué pour rendre notre partenariat plus solide, durable, efficace.

Nos partenaires sont nombreux et les contacts de plus en plus étroits et bénéfiques. ( Liste jointe)

☐ **Nos comptes** sont présentés plus lisiblement pour une lecture plus claire du fonctionnement de l'Association, grâce à, Janine Gaillard, et Annie Colin et Chantal Brancq qui ont fait preuve d'une grande rigueur dans la présentation des comptes.

☐ En 2001, nos **projets** ont été en gros réalisés et tout cela sans solliciter de fonds publics.

Cependant, le nombre de nos adhérents n'a que peu augmenté, en France, parce que nous n'avons pas, faute de temps, porté nos efforts sur ce point, et que nous avons tenu à réduire nos frais. 65 adhérents en France, 120 à Haïti.

☐ Des médicaments et du matériel médical sont régulièrement acheminés vers les Hôpitaux et dispensaires et nous avons des informations très précises sur les modalités de leur utilisation.

☐ Les bénévoles qui nous ont proposé leur aide nous ont quelquefois déçus : les gens ont du mal à comprendre qu'une Association humanitaire, grande ou petite, nécessite un travail rigoureux, souvent ingrat, peu valorisant, obscur, minutieux, répétitif. Une association est faite pour durer. Il y a toujours beaucoup de problèmes à résoudre, surtout lorsque l'on travaille dans un pays aussi terriblement pauvre, inorganisé, violent, corrompu, instable.

On n'entre pas dans une Association pour se donner bonne conscience en faisant sa BA, pour se mettre en valeur, pour résoudre un problème personnel. On y entre parce qu'on est un citoyen conscient des réalités et capable d'un véritable engagement. Certes il faut être convaincu que l'impossible n'existe pas, mais nous nous sentons loin de l'utopie et des beaux discours, mais bel et bien confrontés jours après jour à la dramatique réalité quotidienne.

☐ **Les parrainages** pour la région de Verrettes Terre Nette sont petit à petit plus nombreux. Un parrain, c'est une aide qui dure, pour un enfant sauvé de la misère. Les lettres reçues par les parrains sont émouvantes et montrent combien est importante cette manière de suivre un enfant pendant des années.

☐ **Notre site Internet** devient chaque année plus complet et plus attrayant. Chacun peut y trouver toutes informations sur nos activités et sur nos projets quelques pages d'histoire et d'actualité, nos projets, nos réalisations et des informations culturelles.

☐ **Sur place, notre politique** ne change pas : associer le plus possible les habitants à nos actions. Les parents des enfants scolarisés, les artisans de la cité, les commerçants. Grâce aux Logos sur toutes les écoles, l'Association commence à être reconnue. Un des problèmes est que de nombreux enfants ne peuvent pas être scolarisés, faute de moyens. Ceux qui le sont apparaissent comme favorisés par rapport aux autres : cette situation n'est pas toujours bien ressentie par les habitants les plus pauvres. Même si les frais de scolarité ne sont pas élevés (quelques euros par an), certains habitants ne possèdent absolument rien. L'Etat haïtien ne paie pas les instituteurs et ne peut apporter aucune aide ! L'école publique est exsangue.

Nous nous sentons prêts cette année, à demander des subventions à divers organismes et aux pouvoirs publics. Nous avons de grands projets, sérieux, en gestation, et nos partenaires haïtiens aimeraient, bien sûr, que nous puissions les réaliser ensemble.

☐ **Les expositions.**

Elles permettent de faire connaître les œuvres des artistes haïtiens de talent et des artisans qui n'ont que très peu de contacts avec l'extérieur. L'Association Enfants Soleil a fait des efforts pour rémunérer à leur juste valeur le travail de ces artistes. Nous avons mieux payé les peintres, allant dans le sens d'un commerce plus équitable. La vie augmente à Haïti.

De nouveaux contacts ont été établis pour faire connaître en France le produit de l'artisanat local qui est riche mais très dispersé.

Ce sont les artistes et artisans qui proposent leurs prix à David Blain, qui est le représentant sur place de l'Association, chargé de les contacter. Les artistes savent que l'intégralité des bénéfices de nos ventes est consacrée à nos actions sur le terrain et aux enfants d'Haïti, ils sont tous sensibles à cette démarche.

Nous ne pourrions pas augmenter indéfiniment nos achats de tableaux : d'une part nous tenons à conserver la qualité des peintures qui sont appréciées en France, d'autre part, les bons artistes ne sont pas si nombreux et nous tenons à présenter des œuvres signées, et non pas des imitations ou le produit de travail « à la chaîne » comme nous en voyons souvent. Nous tenons aussi à proposer ces tableaux à des prix très raisonnables, qui n'ont aucun rapport avec ceux pratiqués dans les galeries. Enfin, l'Association ne doit pas concurrencer les entreprises et à dépasser un certain chiffre d'affaire. ( Nous en sommes loin, et nos activités ne sont en concurrence avec aucun commerce sur aucun des produits artisanaux que nous pourrions importer.)

Des expositions importantes ont eu lieu cette année, de la Bretagne à Lyon en passant par Dijon et Paris et jusqu'en Belgique en début 2003. Nous allons tenter de faire encore mieux en 2003.

Plusieurs petites expositions permanentes permettent des ventes régulières. Elles immobilisent des tableaux mais font connaître l'Association dans plusieurs lieux du territoire.

#### Mises sur châssis.

Nos toiles sont désormais mises sur châssis par un institut (IME) Institut Médical d'Education de Dijon.. Cette association avec cet organisme permet de fournir aux adolescents un travail plus intéressant que celui qu'ils font d'habitude, de la faire participer à une action tournée vers les autres, et de fournir à Enfants Soleil un travail de très bonne qualité pour un prix modeste. Un contrat est signé chaque année entre les deux organismes. Une information est faite auprès des élèves de l'IME sur le thème de la solidarité et de l'engagement, dans le cadre des interventions de l'Association auprès des écoles.

#### ▣ Les contacts ont été plus nombreux.

▣ La reconnaissance de l'Association et la confiance des partenaires ne se sont pas démenties. Nos partenaires, même si cela est toujours insuffisant, sont plus nombreux, nos contacts plus fructueux avec de nombreuses Associations plus importantes et possédant plus d'expérience que nous, ou pouvant nous fournir des aides en nature pour le matériel médical que nous avons beaucoup de mal à collecter par nous-mêmes.. Ces contacts, encore plus nombreux en Province que dans la région parisienne, porteront tôt ou tard leurs fruits.

Grâce à Annie Colin, et à Michel Soulat, responsables de la province, une collaboration étroite a été initiée avec de nombreux organismes ou associations qui ont des objectifs semblables aux nôtres. Il nous faut étendre, approfondir cette collaboration aussi bien en France que sur place. Le travail en commun est l'un des facteurs essentiels de l'efficacité.

**Interventions dans les écoles :** c'est à Dijon, notre centre de province que se sont développés les interventions dans les écoles. Ces interventions seront développées aussi en région parisienne en 2003. Ils initient les jeunes au travail d'une association, ils leur font découvrir la solidarité et l'engagement. (Voir documents joints)

Solidarité entre Associations.

En plus des échanges avec les Associations que nous côtoyons depuis des années, une collaboration plus étroite se construit chaque année. Ainsi, deux Associations ( Les Amis d'Haïti » et « Les Amis de Verrette » de Sœur Agnès Thibaud) qui ont prévu un voyage à Haïti en mars 2003 visiteront nos réalisations dans le pays et seront reçues par notre équipe sur place. Elles prendront contact avec nos collaborateurs et confronteront nos méthodes de travail avec les leurs. De plus, dans le cadre du commerce équitable, l'Association prévoit d'acheter les produits artisanaux des petits ateliers de Verrette ( broderie etc) pour leur permettre de se développer . L'argent reviendra aux enfants de la région.

#### Interventions auprès des écoles.

Les interventions auprès des écoles dans le cadre de l'éducation à la solidarité et de l'engagement ont été très appréciées cette année. L'équipe de Dijon s'est investie dans ce sens : M. Michel Soulat qui est formateur et membre du conseil d'administration de la Croix Rouge, a été avec Mme Annie Colin l'initiateur de ces formations. Fort de son expérience dans les interventions auprès des jeunes, (domaine de la santé) il s'impose comme formateur auprès des membres de l'Association. Enfants Soleil a été souvent sollicité par les écoles, collèges et lycées, ce domaine de nos activités sera développé en priorité en 2003. Il se pose cependant des problèmes de temps et de disponibilité de personnel. Mais les jeunes sont très réceptifs et demandeurs.

Echanges

#### Notre Site s'est étoffé

Notre site Internet a changé de nom : [enfants.soleil.chez.tiscali.fr](http://enfants.soleil.chez.tiscali.fr) Il a été retravaillé et contient des documents sur l'histoire d'Haïti, la peinture haïtienne, des pages sur nos actions, sur nos projets, sur l'actualité, la littérature haïtienne.... Il est périodiquement remis à jour. Nous y adjoindrons au fur et à mesure des pages sur les artistes peintres, des nouvelles de l'actualité en Haïti.

#### L'Association Enfants Soleil Haïti est désormais renouvelée et opérationnelle.

Un grand pas en avant a été franchi avec le renouvellement de l'Association Enfants Soleil Haïti.

Avec le nouveau CA haïtien, nous espérons plus de clarté et de rigueur dans la gestion. En effet, certaines factures ne nous parvenaient pas ou elles étaient incomplètes. Quelques informations nous manquaient. Certains membres, qui n'ont pas respecté les règles, strictes mais nécessaires, ont été écartés. Les problèmes se sont posés à Cité Soleil avec la violence, le départ forcé de certaines populations des lieux où elles s'étaient établies sans autorisation, avec les destructions de leurs habitations. Les Milices, les paramilitaires et les gangsters y sévissent, avec les mêmes conséquences pour les populations déjà fragilisées par la misère.

Cette Association Enfants Soleil Haïti dont les nouveaux statuts ont été déposés à Port au Prince cet automne, est agréée par le Ministère Haïtien des Affaires sociales et le Ministère de l'intérieur. ( Voir constitution en pièces jointes)

L'Association haïtienne se compose de 10 membres qui sont tous nos collaborateurs sur le terrain, dans tout le pays. Coordonnée par Le Docteur Ostene Joseph, elle est une émanation et une délégation de l'Association française, elle dispose d'une grande autonomie, elle gère les actions sur place, est à la base de l'élaboration des projets. Peu à peu, elle organisera ses relations avec les autorités haïtiennes, les autres Associations sur place, et sans doute d'autres ONG, auprès desquelles elle pourra solliciter des aides afin d'amplifier ses projets par leur nombre et par leur importance. Ainsi, des habitants des bidonvilles qui désirent sortir de la misère ont-ils pris la parole avec l'aide des dirigeants de l'Association haïtienne, en s'organisant. Ils sont désormais des partenaires dont l'influence grandit et capables de faire des projets et bientôt, nous l'espérons, de s'autogérer. Un vrai partenariat se met en place petit à petit, sous la responsabilité d'Ostene Joseph,

coordonnateur sur le terrain. La nouvelle collaboration de Wista Cerfrère, institutrice, nous est très précieuse à Verrette Terre Nette. Sa connaissance des ONG apporte un plus dans la mise en place des réalisations. Son autorité est précieuse, car tout ne va pas sans jalousies, conflits divers... Notre collaboration avec les associations sur le terrain s'est étendue, mais n'est pas facile, elle passe souvent par la France où nous rencontrons des Associations qui travaillent aussi à Haïti et avec lesquelles nous échangeons informations expérience et services.

L'Association « Enfants Soleil Haïti » compte des médecins et des directeurs d'écoles, des avocats, des ingénieurs agronomes, d'autres personnalités, membres honoraires, qui ont décidé de nous aider. Grâce à nos subventions, elle a cette année, développé l'action des dispensaires, géré les envois de médicaments, de matériel médical, de jouets, de matériel scolaire, de livres pour les écoles et les médecins et infirmières, amélioré la bibliothèque itinérante qui approche les 2500 livres d'enfants, amélioré le quotidien des écoles partenaires, en offrant aux enfants des habits, des chaussures... Elle rassemble des adhérents de plus en plus nombreux.

Elle présente des projets....quelques fois un peu ambitieux pour être tous pris en compte dans l'immédiat.

#### **Délégation à Haïti : Association Enfants Soleil Haïti**

L'Assemblée Générale prend connaissance du nouveau Conseil d'Administration de la délégation Haïtienne de l'Association ( Association Enfants Soleil Haïti) Cette délégation a un statut indépendant à Haïti, elle y est reconnue en tant qu'Association par le Ministère des Affaires Sociales.

#### **Association Enfants Soleil Haïti Siège Social : Delmas 19 Rue V. Sampeur N°19A Port au Prince Haïti**

<b>Président :</b> Commission de Contrôle	Maître Levius Jean J.	Avocat.
<b>Vice Président :</b> Commission de contrôle	M. Noël Dubuisson	Normalien Professeur Directeur Collège « La Trinité » Port au Prince
<b>Vice Président :</b>	M. J. Alix	Normalien Professeur Directeur du Collège de L'Etoile Ouanaminthe
Responsable Médical  Commission de contrôle	Dr Joseph Ostene	Port au Prince Haïti Cordonnateur général Delmas 19 Responsable parrainages Rue V. Sampeur N°19 A
Responsable Education Zone Sud Commission de contrôle	M. J. Baptiste Roboam	Directeur Collège « Notre Dame » Port au Prince et Port au Prince
Responsable Education  Commission de contrôle	Jean Michel Jeanthyl	Directeur d'école Cité Soleil « La Fraternité » Cité Soleil Soleil 9/119
Responsable Pharmacie	Mme Jean Baptiste Simone	Infirmière Port au Prince
Responsable adjointe Pharmacie	M. J. Carole	Port au Prince
Responsable	Melle Joseph Ostwalde	Etudiante en Droit Communication, informatique
Responsable artistique Contacts artistes Haïti Responsable Zone Centre	M. David Blain  Melle Wista Cerfrère	Village Solidarité Rue Ch. Perale 90 A Port au Prince  Directrice Collège Maranatha Verrette Terre Nette Verrette
Membre	M. J. Verly Horsten	
Membre	Mme Auguste Mie Joceline	Laborantine Port au Prince
Membre	Mme Accime Milouse	Ménagère Port au Prince

Membre	M. Obede Dieudonné	Travailleur au bénéfice Port au Prince	Des personnes âgées
Membre d'Honneur	Me Donatien Joël	Juge à la Cour de Cassation Santa Mara 27 Imp Donatien Port au Prince	
Membre d'Honneur	Dr. J.B. Edouarzin	Médecin Directeur Institut De Formation d'Infirmières et Auxiliaires : IPMAI Delmas 18 Rue Dartigues Port au Prince	

L'Assemblée Générale donne quitus à l'Association Enfants Soleil Haïti pour sa gestion durant l'année 2002 et valide le nouveau Conseil d'administration.

Pour : 151  
Contre : 0  
Abstentions : 0

### **Statut Fiscal de l'Association**

#### **Information à L'AG : Le Secrétaire.**

Des démarches ont été entreprises auprès des services fiscaux des Associations pour clarifier notre statut, en tant qu'Association humanitaire d'intérêt général, venant en aide à des personnes en difficulté.

Un dossier a été fourni le 30 mars 2003, contenant les bilans de nos activités et nos comptes des trois dernières années. Après étude par les services fiscaux, une réponse nous est parvenue le 21 novembre 2003.

Voici les éléments essentiels de cette réponse :

Exonération de TVA, d'impôt sur les sociétés et de taxe professionnelle.

Exonération fiscale pour les donateurs. ( Instruction du 11 janvier 2001 ( BOI 5B-1-01) . L'Association a droit à fournir aux donateurs (particuliers ou entreprises) un reçu fiscal qui leur donne la possibilité d'une réduction d'impôts. (Instruction du 8 octobre 1999 ( 5B-17-99) Article L80 B du code de procédures fiscales. Les cotisations sont assimilées à des dons.

Taux de réduction d'impôts :

Le taux applicable aux versements revêtant le caractère d'une cotisation est le même qui s'applique aux dons.

Le taux est de 60% dans la limite de 320 €, pour une somme supérieure à 320 €, la déduction possible sur la somme restante est de 50%

L'association tient à la disposition des donateurs le document dans sa totalité. ( Une page site sera rédigée à ce sujet)

### **Assurances**

#### **Information à l'A.G. Le Président.**

L'Association bénéficie d'une assurance auprès de la MATMUT pour responsabilité civile, durant les expositions et les manifestations diverses. Cette assurance a été décidée par le CA et court depuis le début de l'année 2003.

Risques locatifs temporaires à concurrence de 1 000 000 €

Recours voisins et tiers à concurrence de 1 000 000 €

Pertes et loyers 5 00 000 €

Presque tous les organismes qui nous prêtent ou louent leur espace demandent cette Assurance. Ce n'est pas donné, mais nous ne pouvons pas nous en dispenser.

L'Assemblée Générale valide l'affiliation de l'Association à cette Assurance.

Pour : 151

Contre : 0

Abstentions 0

### **Containers envoyés vers Haïti en 2002**

#### **Container du 3 février 2002)**

**Valeur 5000 €**

Liste générale des dons Enfants Soleil par carton Numérotés de 1 à 43

Cartons 1 à 14	Livres d'enfants illustrés pour bibliothèque
Cartons 15/35/40/43	Médicaments
Carton 36	Petit matériel médical + Désinfectants
Carton 16	Médicaments + Lunettes de vue à recycler
Cartons 37 /38 / 37 / 41	Lunettes de vue à recycler
Cartons 17 à 34 + 42	Petit matériel médical / Compresses et pansements
Carton 39	Petit matériel médical / compresses et pansements

**Container du 02 08 2002****Valeur 6600 €**

De A à G : 7 cartons destinés à Denis Puthiot ( Echange avec SOS Enfants Haïti)

+ 32 cartons Enfants Soleil comme suit :

- |   |  |
|---|--|
| 1) Médicaments ( Liste jointe)  | 2) Médicaments (Liste jointe)                                      |
| 3) Médicaments (Liste jointe)   | 4) Médicaments (liste jointe)                                      |
| 5) Habits d'enfants et livres d'enfants.  | 6) Médicaments (Liste jointe)                                      |
| 7) Livres d'enfants et matériel scolaire  | 8) Médicaments ( Liste jointe)                                     |
| 9) Lunettes de vue à recycler   | 10) Lunettes de vue à recycler                                     |
| 11) Habits d'enfants et fournitures scolaires   | 12) Lait médicalisé nourrissons et Vicéralgine.                    |
| 13) Livres d'école secondaire   | 14) Lait médicalisé nourrissons + Renutryl ( renutrition enfants ) |
| 15) Compresses stériles chirurgicales + Eurax ( médicament dermato)   |  |
| 16) Boîtes stéril. chirurgicale + Seringues + Compresses stériles + Solution alcoolique désinfect. + Gants chir. + Tubes de pommade dermato ( Eurax) Stéthoscopes                                     |  |
| 17) Blouses chirurgicales + Ciseaux plastiques chirurgie + Barquettes à instruments chirurgicaux + 104 boîtes de 6 préservatifs + Compresses  |  |
| 18) Solution alcoolique désinfectante + Boîte stérilisation + Bandages chirurgicaux absorbants + Matériel de perfusion + Vessies à glace + Pansements chirurgicaux absorbants                         |  |
| 19) 23 blouses chirurgicales + Matériel de perfusion + Couvertures aluminium de survie + Eurax ( médicament dermatologie) + 6 Hibitane (désinfectant chirurgie)                                       |  |
| 20) Mérodol (désinfectant dentaire) + Ciseau et pinces chirurgie + Solution alcoolique désinfectante chirurgie + Matériel de perfusion + embouts perfusion Sendal + 8 Eurax                           |  |
| 21) Doliprane (antalgique plaquettes) Vicéralgine + Pinces plastique + Compresses stériles chirurgicales non tissées.   |  |
| 22) Habits enfants et chaussures 1 <sup>er</sup> âge  | 23) Habits enfants 24) Habits enfants                              |
| 25) Compresses stériles chirurgicales   |  |
| 26) Instruments chirurgicaux (pinces, ciseaux, Scalpels. Seringues. Solution désinfectante. Gants chirurgicaux stériles. Tensiomètre.   |  |
| 27) Matériel scolaire + habits d'enfants. 28) Antalgique enfants ( Codenfans)   |  |
| 29) Instruments chirurgicaux. Masques pour opérations. Instruments pour examens Gynécologiques. Pansements absorbants chirurgie. Médicaments ( Biafine, Médrol, Vicéralgine , dupalac et mégamylase.) |  |
| 30) Renutryl ( renutrition enfants et malades) + 6 vicéralgine.   |  |

Coût de l'envoi comprenant le transport Eragny/ Le Havre et Le Havre Haïti : environ 500€ par envoi. ( V. comptes)

Coût dédouanement 250 € environ.

**Evaluation valeur des envois : par containers : 11600 €****Bilan des envois par Aviation sans Frontières.****Envois à partir de Dijon : Valeur 1500 €**

- |         |   |
|---------|---|
| 5 avril | 2 cartons médicaments                                   |
| 28 mai  | 3 cartons médicaments et lunettes de vue. ( 400 paires) |
| 4 nov   | 3 cartons médicaments et lunettes de vue. ( 500 paires) |

**Envois Région parisienne : Valeur : 1500 €**

- |           |   |
|-----------|---|
| Janvier   | 3 cartons médicaments + Matériel électronique et médical. |
| Mars      | 3 cartons médicaments + Lunettes de vue à recycler        |
| Septembre | 2 cartons médicaments                                     |

**Valeur de l'ensemble : 3000 €**

Le plus gros du matériel médical envoyé vers Haïti est fourni à notre Association par SOS Enfants et Médecins sans Frontières. L'aide de ces Associations nous est très précieuse car il est très difficile d'obtenir du matériel médical. Notre collaboration se fait sur la base d'un échange : Enfants Soleil achemine vers Haïti du matériel médical et des médicaments pour les centres de soins de ces Associations, en échange, elle nous cèdent le matériel médical et chirurgical et des désinfectants de base pour les dispensaires et centres médicaux dont nous nous occupons..

Les problèmes avec Aviation Sans Frontières sont fréquents : deux colis ont disparu, trois ont eu un gros retard dans l'envoi. Le problème majeur est le changement d'avion à Pointe à Pitre où nos colis empruntent « Air Caraïbe ». Nous ne savons pas comment les colis sont entreposés, les médicaments ne devant pas être exposés au soleil ou à de trop fortes températures. Mais nous continuons à utiliser ce canal car il n'y a pas de frais de dédouanement et le transport vers Haïti est gratuit. Les frais se réduisent au transport jusqu'à Orly sud ce qui est avantageux. Jusqu'à maintenant les colis sont toujours arrivés en bon état, mais parfois avec un retard important.

## **Médicaments : collecte, tri, utilisation**

Plusieurs pharmacies, depuis des années, nous aident en nous fournissant les médicaments qui sont envoyés vers Haïti. Nous respectons scrupuleusement les normes conseillées par l'OMS et les Associations spécialisées : Remed et Cyclamed. Les douze articles de recommandations édictés par l'Organisation Mondiale de la Santé sont disponibles depuis peu sur notre site : des impératifs portant sur :

Le choix des médicaments

L'assurance qualité et la durée de conservation ( 1 an minimum)

La présentation l'emballage l'étiquetage

La gestion sur place.

### □ **Collecte de médicaments.**

Pour la collecte : deux problèmes se posent :

Certains Pharmaciens ne trient pas les médicaments, ( merci à ceux qui le font, car ils remplissent leur tâche avec conscience) et nous sommes obligés de le faire. De même que les autres Associations , nous trouvons beaucoup de déchets dans les cartons fournis. ( Environ 10% utilisable) Les gens qui rapportent leurs médicaments aux pharmacies n'ont parfois aucun scrupule à confondre avec leur poubelle !

Une fois retirés les médicaments utilisables, ( après vérification de chaque boîte, de son contenu, des dates, des notices d'emploi, de la qualité de l'emballage ) il faut séparer les bouteilles vides pour récupérer le verre, les emballages pour récupérer le carton recyclable. Enfin, nous avons une dérogation du SAN de Cergy pour faire incinérer les médicaments inutilisables. ( 0,15 M3 toutes les semaines, ce qui est bien supérieur à ce dont nous avons besoin. Cette dérogation est très importante : en effet, les médicaments doivent être incinérés à haute température ( plus de 1200°) cette incinération est très chère ( 2 à 4 € le kg), mais c'est la meilleure manière de s'en débarrasser.

La collecte des médicaments est, légalement, mais dans le plus grand flou, réservée à quelques Associations agréées par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens. Nous nous sommes plusieurs fois adressés à cet organisme pour demander un agrément. Il nous a été donné comme réponse que le COP ne donne plus d'agrément pour la raison que le gouvernement est en train de concevoir une loi sur ce sujet. Il est vrai que beaucoup d'erreurs sont commises par des particuliers ou associations (même les grandes !), : stocks inadaptés, médicaments périmés en arrivant etc.

Cependant, si l'objectif est d'interdire aux Associations humanitaires de collecter les médicaments, ce sera un drame pour tous les malades déshérités qui comptent sur nous. Si l'objectif est de mettre un peu d'ordre dans les pratiques, ce sera une bonne chose.

Pour ce qui est du **choix des médicaments**, nous travaillons sur des listes fournies par les médecins sur place, dont le coordonnateur est le Docteur Ostene Joseph. Les collaborateurs Haïtiens ont depuis des années l'habitude des médicaments envoyés et les utilisent avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme. (Plusieurs dictionnaires médicaux récents leur ont été envoyés et sont parfois utiles lorsque de nouvelles molécules sont présentes dans de nouveaux produits.

Ces médicaments sont acheminés vers les centres de soins dispensaires et hôpitaux avec lesquels nous collaborons.

Nous avons cependant bien du mal à acquérir certains médicaments très utiles et qui ne sont pas utilisés couramment ou délivrés par les pharmacies : EX : les médicaments contre la tuberculose, la malaria etc...qui sont des maladies courantes à Haïti et pour lesquelles on nous demande ces remèdes.

D'autre part, il convient, sur place, d'être vigilants pour que les médicaments, non seulement ne soient pas vendus dans les pharmacies locales, mais distribués gratuitement aux malades, mais soient correctement entreposés pour se conserver correctement.

Selon le rapport de l'Association « Enfants Soleil Haïti » et sous couvert du Docteur Ostene, grâce aux différents centres hospitaliers, 13600 personnes ont bénéficié de médicaments après consultation, sur les 20000 qui ont été secourues.

## **Lunettes de vue**

Les lunettes de vue sont recyclées par le département « Ophtalmologie » du centre Hospitalier « Le Bon Samaritain » .

Selon le rapport du Dr Ostene Joseph, 1940 personnes ont bénéficié en 2003 de lunettes fournies par Enfants Soleil .

Il faut remercier les opticiens qui nous aident. Leur collaboration nous est précieuse : aux nombreux handicaps dont souffre la population déshéritée d'Haïti s'ajoutent de très nombreux problèmes de vue, y compris pour les enfants.

Nous envoyons par an environ 3000 paires de lunettes, ce qui est suffisant pour la capacité de recyclage du centre B.S.

Nous avons des propositions qui nous permettront d'augmenter nos envois en cas de besoin.

## **Voyage à Haïti Août 2002**

L'Assemblée prend connaissance du rapport du voyage à Haïti effectuée en Juillet Août 2002 par le Secrétaire G. Renard.

### **1) Réunion avec les membres de l'association « Enfants Soleil Haïti »**

Réunions présidées par

- Docteur Joseph Ostene Vice président responsable médical et coordinateur
- M. Gérard Renard secrétaire de l'Association Enfants Soleil France

Ont assisté à ces réunions trois nouveaux membres de l'Association haïtienne :

- Mlle Ostwade Joseph : Responsable de la communication ( Internet)
- Mlle Wista Cerfrère. Institutrice. Correspondante de l'Association à Verrette et Terre Nette.
- Docteur Jean Maurice Edouazin Directeur Général de l'IPMAI ( Institut paramédical pour la formation d'Auxiliaires infirmières et Infirmières .
- M. David Blain responsable secteur artistique ( Achats de tableaux, contacts avec les artistes)
- Des parents d'élèves, instituteurs étaient présents à chaque réunion.

Un rapport a été fait par M Docteur J. Ostene pour le secteur médical et rapport financier.

M. Renard a présenté le bilan de l'Association française et évoqué les projets d'avenir et répondu aux questions des personnes présentes.

### **Résumé de ce rapport.**

#### **Rapport scolaire :**

Au moment de la rentrée des classes en septembre 2001, une distribution pour l'année scolaire a été faite aux élèves des huit écoles que regroupe l'Association Enfants Soleil Haïti. De nouvelles écoles se sont ajoutées, d'autres, à cause des événements à Cité Soleil ont disparu, ont été pillées et détruites. ( Visite des écoles aidées)

Un total de 1804 enfants est scolarisé. Sur ce nombre, 1632 ont été admis dans la classe supérieure.

Les aides de l'association Enfants Soleil France ont permis de fournir des souliers, des uniformes ( désormais cousus par des parents d'élèves, ce qui permet une implication, des relations et des échanges entre les parents et d'acheter le tissu en gros moins cher), cahiers, petit matériel scolaire, sacs d'écoliers etc.

Une fête a pu être organisée à Noël, dans chacune de ces écoles, durant laquelle ont été distribués des jouets pour enfants, fournis par l'Association ou achetés sur place.

En dépit des problèmes que connaît le pays, et en particulier Cité Soleil ( Misère de plus en plus grande, insalubrité et violence armée) l'année s'est terminée de façon satisfaisante.

( Trois de nos écoles ont cependant subi des pillages de la part de bandes armées ; l'Ecole IMAO et Ecole La Fraternité, l'école JF Biassou.. Tout a été volé, y compris les portes, les fenêtres, les tôles des toits. L'Association Enfants Soleil Haïti a acquis des meubles et du matériel qu'elle prête aux instituteurs en difficulté. Ainsi, les instituteurs de ces deux écoles ont-ils pu terminer l'année scolaire, l'un en changeant de local, l'autre en faisant des réparations de fortune) L'école JF Biassou a fermé provisoirement ( peut-être définitivement) car, le quartier ayant été en partie détruit, les habitants ont quitté cette zone et aussi les enfants.

#### **Rapport médical.**

Des soins médicaux ont été prodigués, de janvier 2001 à juin 2002 à 9802 personnes : enfants, parents et professeurs des zones démunies. 147 personnes ont pu bénéficier de lunettes de vue après consultation médicale. A ce sujet, un nouveau système va être mis en place, les personnes aidées pourront être beaucoup plus nombreuses pour la fin de l'année.

Tous les médicaments envoyés par Enfants Soleil France sont utilisés. S'il y a des surplus, ils sont offerts à divers organismes de Port au Prince, en échange de consultations ne pouvant être réalisées à Cité Soleil, ou d'analyses médicales. Le système évite que certains médicaments n'atteignent leur date de péremption et soient ainsi gaspillés. Chaque école, grâce à ces dons, possède désormais une boîte de premier secours constituée sous la responsabilité du Docteur Joseph Ostene. Les instituteurs se sont initiés à leur utilisation.

Du petit matériel médical a été fourni à l'IPMAI., il est utilisé par les élèves infirmières à des fins pédagogiques. En échange, il est prévu des stages des infirmières diplômées et d'aides soignantes au service des enfants les plus déshérités de Cité soleil au autres lieux très défavorisés du pays, ( Canapé Vert, Verrette...) comme concours apporté à l'Association Enfants Soleil Haïti.

Une campagne d'information sida a été initiée sous la direction de Docteur Ostene et du Docteur Edouazin. De la documentation et des petits ouvrages explicatifs ont été fournis par Enfants Soleil et mis à la disposition des infirmières et de quelques organismes médicaux. Il manque encore beaucoup de choses (Voir projets ci-après)

Un système d'aide médicale et scolaire est en train d'être mis en place à Verrette et Terre Nette ( Artibonite) avec des parrainages d'enfants. Les trousseaux d'urgence sont fournies à chaque école et les instituteurs sont initiés à leur utilisation.

#### **Parrainages :**

Le règlement a été étudié par Esol Haïti. Pour Terre Nette, il a été nécessaire, par souci d'équité, d'augmenter un peu la part prévue pour la collectivité. ( Sur 23 euros mensuels, en prévoir 8 pour les écoles fréquentées par les enfants parrainés, qui sont ainsi sûrs d'être accueillis dans l'établissement.)

#### **Aides en nature. Aides financières. (Rapport)**

***Nous avons reçu à ce jour de l'Association Enfants Soleil France 2+25+43+2 = 62 colis.*** Ou plutôt, nous aurions dû recevoir, car 2 de ces colis se sont perdus à la Guadeloupe. ( Les envois par Aviation sans Frontières passent par Pointe à Pitre et changent d'avion, empruntant ensuite Air Caribe, ou Air Guadeloupe, ce qui pose des problèmes ) Une grande partie des envois a été faite par bateau.

Grâce à ces dons en nature, les écoles possèdent une bibliothèque d'enfants de 2000 livres. Ces livres sont prêtés à diverses écoles selon un circuit mis au point par Enfants Soleil Haïti, jusqu'en province. ( Voir plus loin)

***Nous avons reçu cette année de l'Association Enfants Soleil France 200275 gourdes.***

***Pour toutes nos actions nous avons dépensé : 144115, 30 gourdes.***

***L'état des comptes est donc le suivant : 200275 – 144115,30 = 56159,70 gourdes.***

Mais ce bilan ne date pas de décembre.

Cet argent a été placé sur un compte comme « économies » et servira à la rentrée de septembre et pour les nouveaux projets, si possible elle sera conservée comme fond de secours d'urgence.

\*\*\*\*\*

### **Voyage à Verrette, Terre Nette.**

Le Docteur J. Ostene et le secrétaire G. Renard se sont rendus à Verrette. Cette zone de l'Artibonite ( Centre de l'île) est celle où l'association Enfants soleil met en place un système de parrainages d'enfants. A quatre heures de marche de Verrette se trouve Terre Nette, dans les montagnes. Il n'y a pas de chemin accessible sinon à pieds. Les populations comptent parmi les plus pauvres d'Haïti. Pillé par des bandes armées, le village a été en partie brûlé, des femmes violées, les habitants, qui s'étaient sauvés dans les montagnes ont regagné, en mars, un village désolé et saccagé, y compris le petit centre médical aujourd'hui abandonné. La sécheresse a fait le reste. Les familles ne parviennent plus à nourrir leurs enfants.

Une réunion a eu lieu à Verrette, préparée par Mlle Wista Cerfrère, qui est notre correspondante à Verrette. Malgré la chaleur accablante, une vingtaine de personnes de Terre Nette avaient fait les quatre heures de marche à pied nécessaires, (avec les enfants) pour nous rencontrer. Une soixantaine de personnes étaient présentes à cette réunion.

Le système de parrainages qui se met en place a été présenté par M. Renard, le Docteur Ostene et Wista Cerfrère. Les dossiers de parrainages d'enfants en grande difficulté ( environ une soixantaine) ont été complétés et remis à M. Renard. De nombreux contacts ont été pris entre les membres de l'association et les parents. Nous avons surtout insisté sur le fait que les parrainages seront établis petit à petit , et sur leur fonctionnement.

L'organisation fonctionne à Terre Nette grâce à M. Louicius, qui a déjà bénéficié d'une aide, et dont un enfant a été adopté il y a quelques années par un des membres de l'Association. Il sera le correspondant de Wista Cerfrère, qui gèrera les parrainages, sous le contrôle de l'Association Enfants Soleil Haïti. Une partie des fonds destinés aux parrainages sera consacré à la collectivité : aide à l'école Maranatha des Verrettes, aide à l'école de Terre Nette, et remise en état du petit dispensaire à Terre Nette.( Voir règlement des parrainages) Dans ces deux écoles sont ou seront scolarisés tous les enfants candidats aux parrainages.

Les parrainages, ( voir plus loin) , permettent en outre à des enfants qui ne sont pas encore parrainés, de fréquenter l'école.

### **Voyage à Ouanaminthe.**

A Ouanaminthe, dans le nord du pays, sur la frontière de la république dominicaine, l'Association Enfants soleil s'intéresse à une école ouverte en 2000 par une association fondée en 1999 de huit jeunes normaliens, ( « ANNE » : Association des Normaliens du Nord-Est) tous diplômés d'Etat et désireux d'apporter une aide aux enfants démunis, non scolarisés de leur région. L'Ecole se nomme : Collège de l'Etoile : Calvaire, 108 rue de la liberté. Ouanaminthe. Haïti.

Nous aidons cette association dont plusieurs membres appartiennent à Enfants Soleil, en leur fournissant des livres, par de petites subventions de fonctionnement. D'autres projets nous ont été fournis dans cette région, dont un gros projet agricole de préservation de la terre.

#### **Liste des membres du CA de l'Association « ANNE »:**

**Alix Joseph, Normalien, Professeur** Nidia Zulaga Licenciée en Sc. Sociales.(Enseignante en Espagnol).

**Présunta Etienne Normalien Prof.** **Alvarez Louis, Normalien, Directeur.** Winston Pierre Normalien Professeur

Amos Noël. Ingénieur agronome. Enseignant. **Oriole Pierre, Normalien, Econome.** **Elvar Wilton Normalien prof.**

**Charles Fadois normalien, Prof.** Patrick Necker Saintilus Conseiller. Smith désamours Bachelier . Prof.

Décilien Occéan Normalien Prof. Rony Pierre Etudiant en droit. **J. B. florville, Normalien, Prof.** Doudy Pierre. Ingénieur agronome. **Volvick Pierre, Bachelier en droit, Surveillant.** Kesner Abéllard. Etudiant en droit. Enseignant.

Cette initiative, qui ajoute la qualité de l'enseignement à la gratuité, (Dix sept personnes y enseignent bénévolement et se partagent les frais de la location du local et de son agrandissement en cours) mérite d'être soutenue. 200 livres ont été fournis (prêt tournant) et dès que nos moyens nous le permettent, une aide est envisagée, pour le matériel scolaire et l'habillement des enfants. Une réunion a eu lieu avec les représentants de l'Association ANNE, (noms soulignés.)

L'école compte désormais 48 élèves en 7<sup>ième</sup> et 37 en 8<sup>ième</sup>.

Une autre petite école fonctionne avec les mêmes enseignants, sur le même principe, à une quinzaine de km de Ouanaminthe, en pleine campagne : l'Ecole de Cul des Pins. Elle existait déjà, mais les normaliens lui apportent leur concours désormais : elle compte 210 enfants de tous niveaux de primaire.

### **Réunion à l'IPMAI**

L'institut paramédical pour la formation d'auxiliaires et infirmières nous a reçu très chaleureusement dans ses locaux (Delmas 18 Rue Dartigues 15 Port au Prince). De nombreux enseignants étaient présents, ainsi que le Directeur général, le docteur Jean Maurice Edouazin et la directrice des études, Mme Rose Henriette Bernadotte. Deux classes d'élèves

étaient présentes. Il s'agissait de consolider l'Association entre Enfants Soleil l'IPMAI, et de remercier l'Association Enfants Soleil pour son aide en matériel médical dont l'école se trouvait particulièrement démunie. Stéthoscopes, microscopes, et autre petit matériel médical et pédagogique sont très utiles. Ce matériel nous a été fourni par SOS Enfants et Médecins sans Frontières que nous remercions. Il reste beaucoup à faire : des livres, des documents sur le sida, (l'institut initie, avec E. Soleil Haïti, une campagne de formation, d'information et de prévention), et tout le matériel pédagogique qui fait encore défaut, y compris des lits médicalisés, ce qui pose des problèmes de transport.

Il s'agissait d'autre part de mettre en place le système qui donnera aux élèves diplômés l'occasion de faire des stages au profit des enfants les plus déshérités avec lesquels travaille l'Association Enfants Soleil. Des engagements ont été pris sur ce point qui feront l'objet d'un accord écrit dans les prochaines semaines.

### Problèmes divers.

#### Bibliothèque itinérante.

Les 2000 livres que possède l'Association Enfants Soleil Haïti permettent de faire tourner les livres d'enfants dans plusieurs écoles de province, mais les demandes sont très nombreuses : l'Association tentera de collecter de nouveaux livres pour pouvoir satisfaire aux nombreuses demandes. Tous ces livres sont accueillis par les enfants avec un immense plaisir. Les livres sont prêtés pour un semestre, et sont ensuite réacheminés vers d'autres écoles selon un mouvement tournant.

#### Les lunettes.

L'Association Enfants Soleil Haïti met au point une nouvelle formule pour venir en aide aux personnes déshéritées qui ont des problèmes de vue.

Un centre associatif d'ophtalmologie fournit des soins gratuits à Port au Prince, mais les patients doivent payer les lunettes, inabordable pour les pauvres. L'Association va donc fournir les lunettes à recycler à cette Association, qui, en échange, se chargera des visites concernant les enfants de Cité soleil et autres lieux déshérités, et du tri et recyclage des lunettes, qui seront fournies gratuitement aussi bien à leurs patients qu'à ceux de notre association. Nous pouvons récupérer de très nombreuses lunettes en France, en particulier auprès des opticiens Krys dont l'aide est très précieuse et qui nous fournissent du matériel en très bon état et en quantité. Ce système permet de ne pas faire de concurrence aux autres ophtalmologistes et opticiens haïtiens privés, qui tiennent à conserver leur clientèle aisée. En effet, beaucoup de produits fournis par les aides internationales qui maîtrisent mal leur distribution sur place, se retrouvent à vendre dans les boutiques ou sur les marchés, posant des problèmes aux professionnels haïtiens, aux commerçants, aux pharmacies privées, aux producteurs locaux.

D'autre part, l'Association Enfants Soleil essaiera de fournir du matériel d'optique à cette Association agréée, en échange de ses services. Un accord écrit sera mis en place prochainement avec ce centre associatif, et agréé par le Ministère des Affaires Sociales haïtien. Les démarches initiées par Enfants Soleil Haïti sont en bonne voie.

### Demandes d'aides.

#### Livres

Aide à un lycée de Port au Prince pour des manuels de biologie, physique et mathématiques. Spécimens pour stages des professeurs, et livres d'exercices pour les élèves.

Aide à l'IPMAI pour des livres servant aux professeurs et aux élèves : aides soignantes et élèves infirmières. Ces livres seraient destinés à la constitution d'une bibliothèque pour l'école.

Pharmacologie. Gynécologie. Anatomie physiologie. Dictionnaires médicaux. Nutrition. Techniques du nursing. Soins (Infirmières). Documents pour campagne préventive SIDA.

Amélioration de la bibliothèque Enfants Soleil pour satisfaire aux nombreuses demandes des écoles primaires

#### Aide en matériel pour l'IPMAI

Un lit d'hôpital avec 3 manivelles et côtés (non électrique simple avec matelas.)

Balances. (Adultes et bébés.)

Tensiomètres. Stéthoscopes. Thermomètres ( Fahrenheit et celsius.) Microscopes simples. Lancettes. Lames. Pipettes. Hématimette. Erlen Meyer. Tubes d'hématocrites. Compteur. Chronomètres. Stérilisateurs ( non électriques). Centrifugeuse macro et micro. Poste sérum. Intracath Scalp. Vein. Cathéters Foley de 12 à 20 avec bagues urinaires. Cathéters Nelaton de 12 à 20 avec bagues urinaires. Préservatifs.

Aide en matériel et médicaments pour les dispensaires : elle sera poursuivie. D'autres pharmacies seront sollicitées pour ravitailler le dispensaire de Terre Nette.

#### Aide aux huit écoles en nature et en fonds de fonctionnement.

15 T shirts enfants Soleil ont été offerts aux membres de l'Association Haïti.

### Transferts de fonds vers Haïti

Nous utilisons jusqu'à présent le Moyens le plus rapide et le plus simple : Western Union. C'est cependant le plus cher. Nous avons donc décidé de réaliser désormais les transferts de banque à banque. Le « voyage » dure huit à dix jours. La délégation de Dijon se chargera désormais de tous les transferts vers Haïti, car une banque est associée avec une banque

haïtienne et cela simplifiera les comptes. Des transferts seront faits de la banque populaire de Conflans (compte Région parisienne) vers la BP Dijon (compte Province). Et tous les fonds partiront de Dijon.

### Présentation des comptes

Nous avons harmonisé la présentation des comptes. Ce qui donne plus de clarté à la présentation de notre bilan. Désormais, Mme Janine Gaillard se chargera de la comptabilité pour la région parisienne, assistée de Mme Chantal Brancq. et Annie Colin pour la province.

<b><u>Association Enfants Soleil Comptes 2002</u></b>				
<b><u>Région parisienne</u></b>				
<b>Frais généraux</b>	<b>2001</b>		<b>2002</b>	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Vernissages expos Châssis Intervent.				
Fête				
Fonctionnement ( Fongibles communication...)		3563 € 41		3984,81 €
Envois vers Haïti Peintres Ecoles Dispensaires Containers Frais sur place		11940 € 42		9269,15 €
Ventes tableaux Etiquettes Adhésions Dons	19514 € 24		18656,06 €	
<b>TOTAL</b>	<b>19514 € 24</b>	<b>15503 € 82</b>	18656,06 €	
<b>SOLDE</b> ( 21 Décembre)	<b>4074 € 01</b>		5402,6 + 664 compte livret	
<b><u>Région Province</u></b>				
<b>Frais généraux</b>	<b>2001</b>		<b>2002</b>	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Vernissages expos Châssis				
Fête				
Fonctionnement ( Fongibles communication...)		1010 € 69		<b>2007 € 98</b>
Envois vers Haïti Peintres Ecoles Dispensaires Containers Frais sur place		6707 € 27		<b>9565 € 30</b>
Ventes tableaux Etiquettes Adhésions Dons	11360 € 50		<b>15867 € 19</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>11360 € 50</b>	<b>7718 € 45</b>	<b>15876 € 19</b>	<b>11573 € 28</b>
<b>SOLDE</b> ( 21 Décembre)	<b>5805 € 39</b>		<b>4302 € 91</b>	

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2002

<b>Pour</b>	<b>151</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>

### **Activités : ventes tableaux statuettes bois, T shirts étiquettes...**

L'essentiel de nos activités et de nos revenus vient de la vente de tableaux. De nombreuses expositions ont été réalisées de Lyon à la Bretagne, en passant par Dijon et la région parisienne. Les expositions pourraient être plus nombreuses... et parfois mieux choisies, mais leur nombre ne pourra pas être augmenté indéfiniment, pour plusieurs raisons : manque de disponibilité des bénévoles, trop peu nombreux, nombre de tableaux qui demandent un investissement assez lourd, qualité des œuvres : en effet, M. David Blain, qui est notre représentant à Haïti pour la recherche des tableaux, a parfois du mal à trouver des œuvres de qualité ; s'il y a beaucoup de peintres à Haïti, tous ne sont pas de grands peintres et certains se limitent à réaliser des copies qui ne sont pas de bonne qualité. Notre réputation tient aussi bien à la qualité qu'aux prix que nous pratiquons. Nos exigences nous permettent d'avoir un bon succès. Nous tenons à les conserver. Cependant nous découvrons petit à petit de nouveaux artistes de talent et continuons à promouvoir cette peinture exceptionnelle pleine de vie et de couleurs.

### **Projets activités nouvelles**

Des propositions et des idées nouvelles seront mises en pratique bientôt pour essayer de compléter nos revenus.

Des cartes postales nous ont été données par le CAT Dijon : nous leur en sommes reconnaissants.

Nous ferons sans doute fabriquer, ou nous fabriquerons nous-mêmes des cartes de vœux, qui seront vendues au profit de l'Association.

Des contacts à Haïti pour diversifier nos importations d'œuvres artisanales de qualité sont sur le point d'aboutir, des associations humanitaires gèrent avec la population des ateliers qui proposent divers petits produits intéressants : nous ferons un essai dans les premiers mois de 2003.

### **Activités à Haïti**

Grâce à notre nouvelle équipe, sérieuse et efficace, un dynamisme nouveau est créé. Dans un pays affublé d'une telle misère, les choses ne sont jamais faciles. Tant d'écoles, de dispensaires, tant d'enfants et de parents qui n'ont plus aucun revenu ont besoin d'aide que nous ne pouvons satisfaire qu'une petite partie de la population.

Il faut donc faire, hélas, des choix. D'autre part, nous désirons ancrer notre action dans la durée.

Les écoles bénéficient d'une aide constante :

Aides au fonctionnement, ces aides sont distribuées régulièrement par notre équipe sur place : les écoles restantes à Cité Soleil, quatre autres à Port au Prince, deux dans la région de Ouanaminthe ( Nord) et une grande école dans le centre ( Collège Maranatha) où se trouve notre collaboratrice Wista Cerfrère. De nombreux enfants peuvent désormais fréquenter ces écoles : nos équipes dont font partie les directeurs d'écoles et les instituteurs, nous font parvenir régulièrement un état des lieux, comprenant le nombre d'enfants par classe les nouveaux inscrits. Les difficultés ne sont pas toutes surmontées.

Pas d'école à Terre Nette, dans les montagnes au dessus de Verrette. Un lieu de famine totalement oublié, dont les enfants sont obligés de parcourir des heures de marche pour se rendre à Verrette où ils sont scolarisés.

Un choix devra être fait parmi plusieurs projets très intéressants, mais que nous ne pouvons pas financer en même temps, la prudence nous amène à bien réfléchir. Une école à Terre Nette, c'est d'abord une construction. (Voir projets) C'est aussi un instituteur à payer. Sans aides d'organismes extérieurs, il sera bien difficile de financer l'ensemble. Le CA sera réuni pour prendre une décision dans le premier semestre de 2003.

### **La santé**

Le dispensaire de Cité Soleil a changé d'adresse, Joseph Ostene et ses associés ont emménagé dans un nouveau local. La présence de dispensaire dans la Cité, malgré les risques, la violence, est indispensable à la population qui est totalement exclue du système de santé. La distribution des médicaments, sous la responsabilité de médecins, est gratuite.

Nous ferons des démarches, cette année, pour acquérir les médicaments non diffusés sur le marché et que les médecins haïtiens nous demandent. (Tuberculose malaria, diarrhées, infections amibiennes sont fréquentes car les conditions d'hygiène sont déplorables presque partout à Haïti.

Du matériel médical adapté aux possibilités locales a été envoyé dans chaque container, mais il y a un tel manque que cela reste insuffisant. Nous avons besoin de microscopes, de matériel d'analyse médicale, de petit matériel médical et chirurgical. Une campagne d'information contre les risques du SIDA a été initiée grâce à la documentation envoyée en 2002. L'Association AID nous a beaucoup aidés dans ce domaine, nous l'en remercions. Nos collaborateurs sur place ont fait de l'information sur place dans les écoles et ont trouvé des enfants très réceptifs et intéressés. Nous comptons beaucoup à l'avenir sur la collaboration de l'école d'infirmières IPMAI avec laquelle nous sommes associés. En échange de notre aide, en matériel médical, documentation, livres de classe, les infirmières diplômées et les élèves infirmières donneront un peu de leur temps pour seconder nos équipes. Cette collaboration est très fructueuse et nous espérons qu'elle se développera dans l'avenir.

Nous aimerions aussi que ces élèves puissent avoir des échanges avec des homologues en France. Le niveau est bien sûr différent, mais les étudiants font preuve d'un grand sérieux et de beaucoup de courage dans des conditions souvent difficiles, et avec très peu de moyens pédagogiques.

Aucune de nos demandes de livres ou matériel réformé auprès des écoles d'infirmières n'a reçu de réponse. Il en est d'ailleurs de même pour les Hôpitaux et les cliniques auxquelles nous nous sommes adressés. L'aide de grande Associations humanitaires nous est d'autant plus précieuse dans ces conditions.

Le Bon Samaritain. Ce centre hospitalier avec lequel nous collaborons depuis deux ans (une partie du personnel est membre de l'association Enfants Soleil Haïti) comprend un département d'ophtalmologie. Il peut ainsi recycler des lunettes de vue que nous leur faisons parvenir à cette fin. Les lunettes sont le plus souvent distribuées gratuitement aux personnes déshéritées qui s'adressent à cet établissement. Ainsi, les zones d'ombre des dernières années quant à l'utilisation des lunettes n'existent plus. Comme pour les médicaments, il faut une grande vigilance pour que les produits envoyés à titre humanitaire ne se retrouvent pas sur le marché, faisant une concurrence déloyale aux opticiens haïtiens, et souvent faisant aux bénéficiaires plus de mal que de bien.

Nous avons des propositions de grands opticiens pour accroître le nombre des envois, mais nous attendons que la demande et les possibilités de recyclage du centre s'accroissent.

#### ▣ **Santé Sida.**

Les documents acheminés vers les centres de santé grâce aux organismes spécialisés qui nous ont apporté leur aide :

Pour les enfants des écoles : Docteur parle-moi de mon corps. (CFES)

Sida : Information Sida sourds adultes (Aides)

BT « Le sida » ( Ministère de l'emploi et de la solidarité. Secrétariat d'état à la santé.

Le Sida et nous ( Idem)

Questions Q INPES

Ces documents ont été utiles aussi bien pour l'information des maîtres et des enfants que pour les infirmières et auxiliaires de l'Ecole IPMAI qui nous les ont demandés et les ont choisis parmi de nombreux documents envoyés en consultation.

Des préservatifs ont aussi été joints aux envois.

Des contacts ont été pris avec des médecins français pour nous seconder dans nos actions.

#### ▣ **Campagne d'hygiène dans les écoles.**

Un projet consistait à mettre en œuvre une campagne d'hygiène dans les écoles. Elle se réduit pour l'heure à l'envoi d'affiches, car il ne nous a pas été possible d'envoyer brosses à dents et dentifrice aux écoles, en effet nous n'avons reçu aucune réponse positive des nombreux laboratoires auxquels nous nous sommes adressés.

#### ▣ **Parrainages. Rapport de Mme Annie Colin**

### Projets 2002 2005.

#### 1) Projets discutés lors du voyage à Haïti.

Une réunion consacrée aux projets à court terme a été tenue, jeudi 25 juillet à l'école Notre Dame du Sacré Cœur, dont M. J.B. Roboam, Directeur, nous a prêté les locaux. Cette réunion a été consacrée aux projets à court terme. Il s'agissait de choisir parmi les différents projets évoqués dans les deux associations au cours de l'année.

Les projets qui ont été considérés par les membres présents, comme les plus urgents sont les suivants :

- Isolation de la toiture de l'Ecole Jean François Biassou ( l'école construite en 2000-2001) : pose de dalles isolantes et construction d'un plafond. (A cause de la chaleur très forte)
- Citerne d'eau pour la même école : il est impossible à Cité Soleil de récupérer l'eau des toits : trop de pollution. Il est donc décidé de construire un support en béton sur lequel reposera une citerne de 2000 litres, à l'intérieur de l'école. L'eau sera achetée régulièrement (livrée par camions.) Une partie de cette eau passera dans une deuxième réserve où elle sera rendue potable par traitement à l'ozone ou au chlore. Dans le même temps, une demande de crédit sera faite auprès du ministère Haïtien de l'Education...il a été promis une aide pour mettre l'eau dans toutes les écoles du pays ! Sachant ce que sont les promesses d'un Ministère qui n'arrive pas à payer ses instituteurs, nous décidons de prendre les devants, l'eau étant indispensable, l'hygiène faisant partie de l'enseignement dans les écoles Enfants Soleil. Dans ce cadre, une demande d'envoi de brosses à dents pour enfants et de dentifrice a été faite, à laquelle nous allons essayer de répondre en nous adressant aux fabricants.
- Construction d'un écoulement fermé qui n'attire pas les moustiques, vecteurs de la malaria.
- Pose de l'électricité dans cette même école. Financement de l'abonnement et pose de câbles.
- Construction d'une nouvelle école à côté de l'école J.F.Biassou. Un terrain se libère, et la zone est un peu moins dangereuse que celle des écoles « Imao » et « La fraternité » où des bandes armées sévissent. D'autre part, le Président de l'association semble encore respecté dans cette partie du bidonville : depuis 30 ans implanté à Cité Soleil, il compte de nombreux anciens élèves parmi la population, et certains parmi les bandits...Surnommé « Le bon Père », il jouit d'un certain charisme, qui lui permet de ne pas subir le racket et de pouvoir travailler dans la zone dans une relative tranquillité. De plus, une nouvelle école jointe à la première donnerait plus de sécurité aux instituteurs comme aux enfants. De nombreux élèves habitent tout près. Cette nouvelle école serait gérée par Michel Jeanthyl, dont l'école a été pillée et qui a été obligé de louer un autre local pour finir l'année.
- Poursuite de l'aide aux 8 écoles, financièrement et en nature.

- Poursuite de l'aide aux dispensaires qui ont fait un bon travail cette année, grâce aux médicaments gratuits. Les possibilités, cette année, de l'Association, qui ne bénéficie pas encore d'aide du Ministère de la Coopération ou de l'Europe, ne permettent pas de mettre en œuvre d'autres projets qui sont pourtant très urgents : cantine pour les enfants qui ne mangent pas à leur faim, nouveau dispensaire, centre optique, centre d'enseignement technique...

### Projets discutés durant l'année 2002 Initiés ou en voie de réalisation..

#### **Terre Nette.**

##### **a) Elevages de poules.**

Dans un premier temps, comme test, des poules et coqs ont été fournies aux enfants des familles parrainées. Ce sont les enfants qui prennent en charge ces petits élevages. Les poules ont désormais des poussins. Tout en responsabilisant les enfants, ces petits élevages améliorent l'ordinaire des familles par la consommation ou la vente sur le marché.

Deuxième phase : Ce projet est étendu cette année à une cinquantaine de familles d'enfants non parrainés.

##### **b) Elevage de porcs.**

Nous avons reçu un autre projet pour de petits élevages de porcs. Cependant Haïti a été touchée dans le passé par la peste porcine qui a eu comme suite dramatique l'abattage de tous les porcs des régions nord et centre. D'autre part, les gros élevages sont menacés par les pillages. (Un élevage de cabris à Terre Nette a été entièrement pillé par des bandes armées qui ont tout emporté.) Il convient donc de ne pas dépasser une certaine taille.

##### **c) Projet de construction d'école à Terre Nette.**

Construction : parpaings , 56000 G. Transport , 10500 G

Tôles 90000 G Transport : 2500 G Bois : 10000 Transport : 2000 G

Portes : 14000 G. Transport 1750 G. Clous , vis, autres matériels peintures : 10000 gourdes G.

Ciment 37500 G. Transport : 3750 G. Fer : 20100 G. Remblai , gravier, sable : 33000 G. Eau : transport : 15000 G.

Main d'œuvre : 50000 gourdes.

En gros, en arrondissant, ce projet avoisinerait les 350 000 Gourdes ( environ 8750 €)

##### **d) Projet de construction d'une salle commune à Verrette.**

Cette salle polyvalente servira aux habitants de salle de réunion et de travail, de salle de classe et d'atelier. Sa construction démarrera fin mars 2003, début avril.

##### **e) Projet de cantine pour les enfants de Terre Nette.**

Des subventions sont nécessaires à la réalisation de ce projet qui dépasse nos revenus propres. Des entreprises nous ont demandé à le consulter. Une part du financement pourrait être obtenue grâce au Ministère des Affaires Etrangères auquel il sera soumis courant mai 2003.

#### **Résumé du projet**

##### **Projet de solidarité internationale. Aide nutritionnelle aux enfants**

Projet présenté par l'Association humanitaire Enfants Soleil et sa délégation à Haïti (Enfants Soleil Haïti)

Aide alimentaire aux enfants haïtiens défavorisés des villages de Terre Nette ( Haïti) fréquentant l'école de Verrettes ( Collège Maranatha des Verrettes.)

L'Association Enfants Soleil apporte une aide depuis sa création, (1998) à plusieurs écoles, dispensaires, centres médicaux, instituts de formation d'infirmières et d'auxiliaires et projets agro-environnementaux de la République d'Haïti.

Depuis deux ans, l'Association, à travers divers projets ( voir documents joints) a ajouté à ces interventions, un plan local de sauvetage de populations touchées par la paupérisation dans le secteur de Verrettes Terre Nette ( Zone centrale d'Haïti), région de montagnes particulièrement défavorisée, dont les habitants pour la plupart sont sans travail et sans ressources. (90%) Les enfants subissent particulièrement cette situation : insuffisance nutritionnelle, difficultés à suivre un cursus scolaire, problèmes de santé.

Le projet consiste à compléter logiquement le champ de ces interventions ( Voir ci-dessous page.....) par une aide nutritionnelle aux enfants de Terre Nette, groupe de petits villages très isolés, peuplés de « paysans sans terre » dont les enfants fréquentent une école de Verrette avec l'obligation d 'effectuer chaque jour quatre heures de marche aller et retour.) Cette aide nutritionnelle durerait deux années scolaires, sous forme d'une cantine scolaire.

## **f) Projet de conservation de la terre et de l'eau région de l'Acul des pins ( Nord Est d'Haïti)**

L'AESH présente ici deux projets le premier sur la conservation de sol et de l'eau à l'Acul des Pins 2<sup>ème</sup> section communale de Ouanaminthe et le second sur l'éducation environnementale à travers les écoles primaires du département du NORD-EST

### **Profil du Projet 1**

A-	TITRE DU PROJET : CONSERVATION DU SOL ET DE L'EAU A L'ACUL DES PINS (JASSA)	
B-	NUMERO DU PROJET : AESOL01	
C-	BENEFICIAIRES DIRECTES	: 6000 PERSONNES
D-	DUREE DU PROJET	
	1- Mois	: 12 mois
	2- Date de démarrage prévue	: Juillet 2003
	3- Date de clôture	: Juin 2004
E-	ORGANISME APPLIQUANT	: A.E.S.H
F-	ORGANISME D'EXECUTION	: ADEPS / AASCA
G-	RESPONSABLE DE GESTION	: AESH / ADEPS
H-	RESPONSABLE DU SUIVI DU PROJET	: AESH
I-	LOCALISATION DU PROJET	: Acul des Pins

### **Résumé du Projet**

Le projet de conservation de sol et de l'eau à l'Acul des Pins est une initiative proposée à l'Association Enfant Soleil d'Haïti (AESH) par des agriculteurs de la deuxième section communale de Ouanaminthe (l'Acul des Pins) en vue de freiner la dégradation de l'environnement physique et économique de la zone.

Ce projet a pour but de contribuer à la reprise et à la soutenabilité des activités agricoles au niveau du bassin-versant de Jassa et de ses environs. Il poursuit les objectifs suivants :

- Protéger 7.5 kilomètres de ravine à l'Acul des Pins par l'établissement de structures mécaniques (seuils en pierre) et biologiques.
- Encourager la mise en valeur des espaces protégés en utilisant à des fins de production un fonds de développement communautaire qui sera générée dans les travaux de protection des versants et des ravines.

Ces objectifs seront atteints à travers l'exécution des activités suivantes :

- La distribution et la plantation de 50.000 plantules d'essences fruitières et forestières pendant les saisons pluvieuses correspondant à la période d'exécution du projet
- La protection des ravines dans le bassin – versant par l'érection de 6.000 m<sup>3</sup> (sur 7.5 km) de seuils et l'implantation des structures biologiques sur 80 ha de terre surplombant les ravines.
- La plantation de 10000 plantules de bambou pour consolider les seuils
- La protection des versants par l'érection de 30.000 ml de cordons de pierres et la plantation d'arbre.  
La formation en gestion de projet et l'assistance technique aux responsables de l'exécution du projet.

### **Profil du Projet 2**

#### **g) Education Environnementale. Réhabilitation du milieu agro- forestier.**

A.- Titre du projet : Education environnementale à travers six (6) écoles primaires du département du NORD-EST,

B.- Numéro du projet : AESOL 02,

C.- Bénéficiaires directs : 2050 personnes + population du NORD-EST indirectement,

D.- Durée du projet

1.- 9 mois

2.- date de démarrage prévue : septembre

3.- date de clôture : mai de la même année.

F.- Organisme appliquant : A.E.S.H

G.- Organisme d'exécution : A.E.S.H / A.D.E.P.S

H.- Responsable de gestion : A.E.S.H

I.- Responsable de suivi du projet : A.E.S.H

J.- Localisation du projet : Département du NORD-EST (Haïti)

*La présentation de la zone est identique à celle du 1<sup>er</sup> projet, la gestion, la formation et autres seraient réalisées sur le modèle du 1<sup>er</sup> projet.*

## **I- Résumé du projet**

Le projet d'éducation environnementale à travers les écoles primaires du département du Nord Est vise à sensibiliser les écoliers et les professeurs sur le processus de dégradation de l'environnement et les inculquer des notions de base en protection de l'environnement (tout en l'exploitant) et les moyens de le réhabiliter.

Il a pour but de conscientiser les enfants et les professeurs sur le processus de dégradation et son impact sur leur qualité de vie et celle des générations futures. Une fois imbu des conséquences néfastes d'une mauvaise exploitation des ressources disponibles, ils seront pourvus d'instruments (techniques) capables de rétablir l'équilibre antérieur.

Le projet atteindra son but grâce aux objectifs suivants :

- 1- La réhabilitation de 3 journées de sensibilisation et de motivation dans chaque école ciblée.
- 2- La distribution de 300 dépliants et 50 posters dans chaque école. Ces derniers traiteront de l'importance des écosystèmes et de leur protection et / ou leur conservation ainsi que des conséquences de la dégradation de l'environnement.
- 3- La formation en protection de l'environnement et en pépinière et techniques de plantation pour 50 professeurs et 2000 élèves pendant 15 jours soit 30750 personnes jour.
- 4- La dotation de chaque école d'un jeu d'outils leur permettant d'entreprendre des travaux de production de plantules et de plantation de façon permanente
- 5- L'organisation de visite pour les écoliers et les professeurs dans sites choisis pour la particularité de leur écosystème et /ou leur caractère éducatif.
- 6- Problématique et Justification

Dans le monde entier, l'environnement est un sujet de préoccupation pour ses mauvaises exploitations et gestion par l'homme. En Haïti qui est un pays montagneux la situation est des plus préoccupantes. En effet, l'intensification du processus de dégradation des ressources naturelles résultant de la coupe démesurée des arbres et les mauvaises pratiques culturales dans les mornes entraîne la diminution de la couverture végétale, l'augmentation des réseaux ravinaires sur les versants et la sédimentation des piedmonts (sources d'eau comprises).

A la moindre averse les eaux de ruissellement dévalant les pentes inondent les plantations et transforment les plaines en terre très sableuses avec les sédiments qu'ils y déposent. Ils s'ensuit une diminution du débit des sources (moins d'infiltration de l'eau) et par conséquent des terres irrigables et la quantité de sol apte à l'agriculture à cause de la sédimentation.

Face à cette situation, des actions s'orientant vers les redressement de cet état de fait c'est-à-dire rendre les gens conscients et les former pour restaurer la couverture végétale et exploiter les ressources de façon rationnelle s'avère d'une grande importance.

[Tous ces projets sont soumis aux conditions financières de l'Association. Nul projet ne sera initié sans certitude de disposer des fonds nécessaires à son financement complet.](#)

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 23H30